

DOSSIER DE SOUSCRIPTION: MODE D'EMPLOI

I.IDENTIFICATION DE L'INVESTISSEUR :

- Je renseigne les informations demandées (ainsi que celles du conjoint dans le cadre d'une souscription commune dans l'encart co-souscripteur ou celles concernant la personne morale le cas échéant).

II. BULLETIN DE SOUSCRIPTION :

- 1/ J'indique le nombre de parts souscrites et le montant global de l'investissement.
- 2/ Je renseigne mes options d'épargne programmée le cas échéant.
- 3/ J'indique si le règlement se fait au comptant, par prélèvement, par virement ou par emprunt.
- 4/ Je complète l'attestation d'origine des fonds pour toute souscription unitaire supérieure à 60 000 € ; pour toutes souscriptions successives d'un montant global supérieur à 60 000 € dans les 6 derniers mois ou pour toute souscription complexe.
- 5/ Je signe électroniquement ou manuscritement et j'indique le nombre de parts en toutes lettres.

III. QUESTIONNAIRE CONNAISSANCE CLIENT:

1/ Je renseigne les informations demandées.

2/ Je signe électroniquement ou manuscritement.

IV. DOCUMENTS À FOURNIR:

PERSONNES PHYSIQUES

- Original du dossier de souscription dûment rempli et signé.
- Copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité (CNI ou passeport).
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Au besoin : l'attestation d'origine des fonds.
- Chèque à l'ordre de la SCPI ou Mandat de prélèvement SEPA
- Pour les souscriptions à crédit : copie de l'offre de prêt et de l'ordre de virement.
- Au besoin : renonciation du conjoint (pour les souscripteurs mariés sous le régime de la communauté ou pacsés sous le régime de l'indivision, les parts rentrent dans la communauté, sauf renonciation par un des conjoints/pacsés).
- RIB.

PERSONNES MORALES

- Original du dossier de souscription dûment rempli et signé.
- · Copie des statuts à jour certifiée conforme.
- · Déclaration des bénéficiaires effectifs.
- Extrait KBIS de moins de 3 mois.
- Au besoin : l'attestation d'origine des fonds.
- Justificatif du pouvoir du signataire s'il n'est pas le représentant / gérant (extrait certifié ou procuration).
- Copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité du représentant / gérant et du signataire s'il n'est pas le représentant / gérant (CNI ou passeport).
- Chèque à l'ordre de la SCPI ou Mandat de prélèvement SEPA.
- Pour les souscriptions à crédit : copie de l'offre de prêt et de l'ordre de virement.
- RIB.

POUR RAPPEL : TOUTE SOUSCRIPTION NE SERA ENREGISTRÉE PAR LA SOCIÉTÉ DE GESTION QU'APRÈS RÉCEPTION DU DOSSIER DE SOUSCRIPTION COMPLET ET DE L'INTÉGRALITÉ DES FONDS.

CADRE RÉSERVÉ AU CONSEILLER	
CODE ID:	
Prénom(s)/Nom du Conseiller (non CIF) :	
Prénom(s)/Nom du CIF:	
Nom du Cabinet:	
Tél. Portable :	
Tél. Fixe :	
Email :	

Paraphe(s)

IDENTIFICATION DU NU-PROPRIÉTAIRE

DÉJÀ CLIENT	г		
☐ Non	•	🔲 Oui : Identifiant : [
		E (COCHER LA CASE)	
SOUSCRIPTEUR M.	R Mme	☐ Indivision	Marié(e) ou pacsé(e) :
			Communauté universelle Participation aux acquêts
` '			☐ Séparation de biens☐ Indivision☐ Communauté réduite aux acquêts
•			Autres cas : Mineur
			Résident Fiscal Français:
			Oui Non, précisez:
			Nombres d'enfant(s) à charge :
·			Représenté(e) par un tiers :
	•		(Dans le cas d'une indivision, d'un mineur, d'un majeur protégé)
Profession:			☐ M. ☐ Mme
☐ salarié(e)	retra	ité(e)	Nom et Prénom(s) du Tiers :
non salarié(e)	_	profession	Adresse de correspondance si différente de l'adresse fiscale :
Situation de famille			
Célibataire	Pacsé(e)	Divorcé(e)	CP:Ville:
Marié(e)	Veuf(ve)	Union libre	Tél. Portable : 💹 📗 📗 📗 📗
			Adresse e-mail (obligatoire) :
	FELID (NAADIÉ/E)	/D4 00É(E))	
CO-SOUSCRIPT		/PACSE(E))	
□ M.	☐ Mme		Profession:
			a salarié(e) a retraité(e)
			non salarié(e) sans profession
•			Représenté(e) par un tiers: Oui Non
			(Dans le cas d'une indivision, d'un mineur, d'un majeur protégé)
			☐ M. ☐ Mme Nom et Prénom(s) du Tiers :
			Adresse de correspondance si différente de l'adresse fiscale :
•			Adresse de correspondance si différente de l'adresse fisedie.
	·		CP:
			Tél. Portable :
			Adresse e-mail (obligatoire) :
			-
☐ PERSON!	NE MORALE	(COCHER LA CASE)	
Raison Sociale :			Représentée par :
SIREN:			Nom:
•			Prénom(s) :
_			Agissant en qualité de :
			dûment habilité(e).
Nom et Prénom du(Tél. Portable :
			Adresse e-mail (obligatoire):
			cles-vous un benenciaire effectii :
FISCALITÉ:		PERSONNE I	POLITIQUEMENT EXPOSÉE*
☐ IR	☐ IS	🗖 Oui	☐ Non
— ···		<u> </u>	— ·····
* Une personne evposós à dos sie	ues particuliere en reison de ses l	fonctions est une personne qui everse si	u a cessé d'evercer denuis moins d'un an l'une des fonctions suivantes .
Chef d'État, chef de gouvernemen européen, membre de l'organe di	it, membre d'un gouvernement n rigeant d'un parti ou groupemen	national ou de la Commission européenn national ou de la Commission européenn nt politique soumis aux dispositions de l	u a cessé d'exercer depuis moins d'un an l'une des fonctions suivantes : le ; Membre d'une assemblée parlementaire nationale ou du Parlement a loi n° 88-227 du 11 mars 1988 ou d'un parti ou groupement politique dont les décisions ne sont pas, sauf circonstances exceptionnelles,
etranger ; Membre d'une cour su susceptibles de recours ; Membre	iprême, d'une cour constitution d'une cour des comptes ; Dirige	nnelle ou d'une autre haute juridiction eant ou membre de l'organe de directio	dont les décisions ne sont pas, sauf circonstances exceptionnelles, n d'une banque centrale ; Ambassadeur ou chargé d'affaires ; Officier

susceptibles de recours; Membre d'une cour des comptes; Dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale; Ambassadeur ou chargé d'affaires; Officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée; Membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique; Directeur, directeur adjoint, membres du conseil d'une organisation internationale créée par un traité, ou une personne qui occupe une position équivalente en son sein. Sont considérées comme des personnes réputées être des membres directs de la famille des personnes exposées: Le conjoint ou le concubin notoire; Le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère; Les enfants, ainsi que leur conjoint, leur partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère; Les ascendants au premier degré. Sont considérées comme des personnes étroitement associées aux personnes exposées: Les personnes physiques qui, conjointement avec la personne exposée, sont bénéficiaires effectifs d'une personne morale, d'un placement collectif, d'une fiducie ou d'un dispositif juridique comparable de droit étranger; Les personnes physiques qui sont les seuls bénéficiaires effectifs d'une personne morale, d'un placement collectif, d'une fiducie ou d'un dispositif juridique comparable de droit étranger connu pour avoir été établi au profit de la personne exposée; Doute personne physique connue connue entretenant es liens d'affaires étroits avec la personne exposée. Si vous avez coché « Oui » à la question ci-dessus, merci de bien vouloir renseigner le questionnaire relatif aux PPE.

Paraphe(s) ···

FICHE CONNAISSANCE CLIENT

Ce questionnaire, établi dans le cadre des dispositions de l'article L.533-13 du Code monétaire et financier, a pour objectif d'apprécier l'adéquation d'un investissement dans des parts de SCPI avec votre expérience en matière d'investissement, vos besoins, vos objectifs et votre situation financière. Vos réponses, destinées à la seule information d'Inter Gestion REIM, resteront strictement confidentielles.

SITUATION PATRIMONIA	LE DE L'INVESTISSE	UR:
Revenus annuels de votre foyer fiscal :		
 < à 45 K€ de 45 à 75 K€	□ de 75 à 150 K€ □ > à 150 K€	
Montant global de votre patrimoine im	mobilier :	
☐ < à 100 K€ ☐ de 100 à 300 K€	☐ de 300 à 600 K€ ☐ De 600 à 1.000 K€	☐ > à 1.000 K€
En cas de prêt(s) immobilier(s), monta	nt restant à rembourser :	€
		€
•	ırance vie en UC et en euros, contra	t de capitalisation, PEE,) / Liquidités (Livrets, PEL, CEL,
Votre situation financière vous perme	_	vos revenus ?
oui Si oui, montant par mois:	non	€
RENSEIGNEMENTS CON	CERNANT L'OPÉRA	ΓΙΟΝ ET LE FINANCEMENT:
Votre horizon de placement :		
☐ Court terme (< à 5 ans)☐ Moyen terme (entre 5 et 10 ans)	☐ Long terme (> à 10 ans)	
Vos objectifs de placement :		
☐ Revenus complémentaires☐ Transmission patrimoniale☐ Autres (à préciser) :	☐ Diversification de patrimo ☐ Valorisation patrimoniale	ine
CONNAISSANCE ET EXP	ÉRIENCE DE L'INVE	STISSEUR (OU DU REPRÉSENTANT LÉGAL):
Q1. Connaissez-vous les SCPI?		
Oui Oui	■ Non	
Q2. Savez-vous que la SCPI est un plac Oui	ement investi quasi-exclusive	ment en immobilier ?
Q3. Connaissez-vous les risques liés a	ux investissements en parts de	SCPI?
Q4. Gérez-vous vous-même votre port	efeuille?	
NonOui, depuis :	e 3 ans	
Q5. Quel risque êtes-vous prêt à suppo		Votre profil d'investisseur est donc :
Un risque nul et une rentabilité mode		Prudent*
	seur(s) prudent(s) j'ai (nous avons) choi	Prudent* si d'investir sur des parts de SCPI qui présentent un profil de risque sse qu'à la baisse ou des risques de perte en capital plus importantes.
☐ Un risque moyen pour saisir des opp	ortunités	Équilibré
☐ Un risque élevé pour rechercher des	plus-values importantes	Dynamique
		··· Paraphe(s) ···

- <u></u>	Non
Si oui, avez-vous des préférences en matiè Veuillez cocher les cases qui corresponde	ère de durabilité sur l'un ou plusieurs des aspects de durabilité suivants ? nt à votre/vos préférence(s)
et de personnel, respect des droits d les incidences négatives sur la durabil	nces négatives sur les facteurs de durabilité (questions environnementales, sociales e l'homme et lutte contre la corruption et les actes de corruption). Par exemple, ité liées aux émissions de gaz à effet de serre peuvent être limitées, ou encore les ement la biodiversité peuvent être exclus.
qui contribue à la réalisation d'un obje- ressources dans l'utilisation de l'énerg condition de ne pas causer de préjud	du règlement (UE) 2019/2088 - SFDR) Investissement dans une activité économique ctif environnemental mesuré, par exemple, par des indicateurs clés d'efficacité des gie) ou d'un objectif social (par exemple, la lutte contre les inégalités sociales), à dice important à aucun de ces objectifs environnementaux ou sociaux et que les ent est réalisé appliquent des pratiques de bonne gouvernance.
s'agit d'un investissement dans une ou d'un ou plusieurs objectifs environneme si elles ne causent pas de préjudice in	nvironnemental (Art. 2 Nr. 1 du règlement (UE) 2020/852- Règlement Taxonomie) Il plusieurs activités économiques qui contribuent substantiellement à la réalisation entaux (par exemple, la protection du climat, l'adaptation au changement climatique), mportant à aucun des objectifs environnementaux, si elles sont exercées dans le inties minimales (notamment des droits de l'Homme) et si elles sont conformes aux ar la Commission européenne.
CLASSIFICATION DE L'INV	'ESTISSEUR :
	gueur, Inter gestion REIM établit et met en œuvre des politiques et des procédures er ses clients dans les catégories de clients non professionnels, clients professionnels
Par défaut, Inter Gestion REIM classe ses c	clients en tant que « client non-professionnel ».
	de demander une classification différente et des conséquences qui en résulteraient t changement de catégorie, merci de contacter Inter Gestion REIM au 01 43 12 52 52
d'information et du dernier rapport annuel, disp Avoir pris connaissance des conditions général Avoir pris connaissance de la classification en t Avoir obtenu les informations nécessaires pour mon expérience, mes besoins, mes objectifs et Être informé(e)(s) que la Société de gestion ne g Que cette déclaration est exacte et faite sous m Que la Société de gestion ne m'a délivré aucun Informer Inter Gestion REIM de tout changemer Accepter de communiquer tout document justi Que les décisions d'investissement mentionnée pourra être tenu responsable de toute modifica Que cette SCPI constitue une solution pertinent et connaissance du marché des instruments fin	es de souscription. ant que « client non professionnel ». souscrire en toute connaissance de cause des parts de SCPI Inter Gestion REIM, en adéquation avec ma situation financière. garantit pas la revente des parts. na pleine et entière responsabilité. conseil relatif à cet investissement. nt concernant ma situation personnelle durant la durée de détention de l'instrument financier. ificatif sollicités par la Société de gestion et ce à tout moment. es ci-dessus le sont sur la base de la réglementation fiscale actuellement en vigueur et que nul ne ution ultérieure de cette réglementation. te au regard des informations que j'ai fournies quant à mes besoins, à ma situation, à mon expérience
	-UR(S)le
(J'(nous) atteste(ons) qu'une copie est re	

Co-souscripteur

: Souscripteur

BULLETIN DE SOUSCRIPTION DE PART(S)

MONTANT DE LA SOUSCRIPTION :			
Un total de (1):			
au prix unitaire de	•		
MODALITÉS DE RÈGLEMENT :			
PAIEMENT:			
Par le souscripteur Par un tiers : Coordonnées du payeur s'il n'est pas l'acheteu			
PROVENANCE DES FONDS :			
France Union Européenne Autre:			
MODE DE REGLEMENT :			
 □ Par Chèque à l'ordre de la SCPI CRISTAL Life □ Par Prélèvement SEPA (date du prélèvement selon la date de la Par Virement bancaire sur le compte de la SCPI CRISTAL Li 		ossier complet)	
IBAN FR76 3000 4022 0900 0111 460	1 582 BIC	BNPA	FRPPXXX
Par Financement - Établissement prêteur :			
ATTESTATION D'ORIGINE DES FONDS			
Pour toute souscription unitaire supérieure à 60 000 € global supérieur à 60 000 € dans les 6 derniers mois d	u pour toute souscript	ion complexe.	d'un montant
ORIGINE DES FONDS JU			
□ Épargne		de comptes d'épargi	
☐ Épargne	opie du ou des relevés o opie intégrale de l'avis d opie de l'acte notarié m	le comptes d'éparg l'imposition sur dem entionnant le monta	ande
☐ Épargne	opie du ou des relevés o opie intégrale de l'avis d opie de l'acte notarié m opie du relevé d'opérati	le comptes d'éparg l'imposition sur dem entionnant le monta	ande
☐ Épargne	opie du ou des relevés d opie intégrale de l'avis d opie de l'acte notarié m opie du relevé d'opérati opie de l'offre de prêt	de comptes d'épargi l'imposition sur dem entionnant le monta on	ande int
□ Épargne Composition □ Héritage / Donation / Cession d'actifs immobiliers Composition □ Cession d'actifs mobiliers / réemploi de fonds Composition □ Emprunt Composition □ Autres Total	opie du ou des relevés d opie intégrale de l'avis d opie de l'acte notarié m opie du relevé d'opérati opie de l'offre de prêt	de comptes d'épargi l'imposition sur dem entionnant le monta on	ande int
Épargne	opie du ou des relevés de pie intégrale de l'avis de pie de l'acte notarié ma pie du relevé d'opération de l'offre de prêt put justificatif mentionna	de comptes d'épargi l'imposition sur dem entionnant le monta on ant le montant et l'o	ande int rigine du versement
Épargne	opie du ou des relevés de pie intégrale de l'avis de pie de l'acte notarié ma pie du relevé d'opération de l'offre de prêt put justificatif mentionna	de comptes d'épargi l'imposition sur dem entionnant le monta on ant le montant et l'o	ande int rigine du versement
	opie du ou des relevés de pie intégrale de l'avis de pie de l'acte notarié ma pie du relevé d'opération de l'offre de prêt de put justificatif mentionnaisée par l'Autorité des marchinter-gestion.com.	de comptes d'épargi l'imposition sur dem entionnant le monta on ant le montant et l'o	ande int rigine du versement
Épargne	opie du ou des relevés of opie intégrale de l'avis de prie de l'acte notarié ma opie du relevé d'opération de l'offre de prêt out justificatif mentionnaisée par l'Autorité des marchinter-gestion.com.	de comptes d'épargi l'imposition sur dem entionnant le monta on ant le montant et l'o és financiers, du DIC PI	ande int rigine du versement RIIPS, du dernier bulletin
	opie du ou des relevés of opie intégrale de l'avis de pie de l'acte notarié mopie du relevé d'opération pie de l'offre de prêt out justificatif mentionnaisée par l'Autorité des marchinter-gestion.com. Les parts. La règlementation relative à	de comptes d'épargi l'imposition sur dem entionnant le monta on ant le montant et l'o és financiers, du DIC PI	ande int rigine du versement RIIPS, du dernier bulletin
	opie du ou des relevés of opie intégrale de l'avis de poie de l'acte notarié mopie du relevé d'opération per de l'offre de prêt out justificatif mentionnalesée par l'Autorité des marchinter-gestion.com. Les parts. La règlementation relative à poiété de gestion et ce à tour poie de l'offre de prêt out justificatif mentionnalesée par l'Autorité des marchinter-gestion.com.	de comptes d'épargi l'imposition sur dem entionnant le monta on ant le montant et l'o és financiers, du DIC PI	ande int rigine du versement RIIPS, du dernier bulletin
	opie du ou des relevés of opie intégrale de l'avis de pie de l'acte notarié morpie du relevé d'opération pie de l'offre de prêt out justificatif mentionnalesée par l'Autorité des marchinter-gestion.com. La règlementation relative à ociété de gestion et ce à tour stissement. Es souscripteurs mariés sous	de comptes d'épargi l'imposition sur dem entionnant le monta on ant le montant et l'or és financiers, du DIC PI la lutte contre le blanc moment.	ande int rigine du versement RIIPS, du dernier bulletin himent de capitaux et le
	opie du ou des relevés de pie intégrale de l'avis de pie de l'acte notarié me pie du relevé d'opération de l'offre de prêt put justificatif mentionna sée par l'Autorité des marchinter-gestion.com. La règlementation relative à priété de gestion et ce à tour stissement. Les souscripteurs mariés sous prociation par un des conjoins	de comptes d'épargi l'imposition sur dem entionnant le monta on ent le montant et l'or és financiers, du DIC PI la lutte contre le blanc et moment.	ande int rigine du versement RIIPS, du dernier bulletin himent de capitaux et le
	opie du ou des relevés of opie intégrale de l'avis de prie de l'acte notarié morpie du relevé d'opération pie de l'offre de prêt out justificatif mentionnalesée par l'Autorité des marchinter-gestion.com. La règlementation relative à la règlementation et ce à tour stissement. Es souscripteurs mariés sous prociation par un des conjoin	de comptes d'épargi l'imposition sur dem entionnant le monta on ant le montant et l'or és financiers, du DIC Pl la lutte contre le blanc moment. le régime de la commu es/pacsés).	ande int rigine du versement RIIPS, du dernier bulletin himent de capitaux et le inauté ou pacsés sous le
☐ Épargne	opie du ou des relevés de pie intégrale de l'avis de pie de l'acte notarié mo pie du relevé d'opération de l'offre de prêt put justificatif mentionna sée par l'Autorité des marchinter-gestion.com. La règlementation relative à positie de gestion et ce à tour stissement. La souscripteurs mariés sous prociation par un des conjoin cossession).	de comptes d'épargi l'imposition sur dem entionnant le monta on ent le montant et l'or és financiers, du DIC PI la lutte contre le blanc e moment. le régime de la commu es/pacsés).	ande int rigine du versement RIIPS, du dernier bulletin himent de capitaux et le inauté ou pacsés sous le
 Épargne	opie du ou des relevés de pie intégrale de l'avis de pie de l'acte notarié mo pie du relevé d'opération de l'offre de prêt put justificatif mentionna sée par l'Autorité des marchinter-gestion.com. La règlementation relative à positie de gestion et ce à tour stissement. La souscripteurs mariés sous prociation par un des conjoin cossession).	de comptes d'épargi l'imposition sur dem entionnant le monta on ent le montant et l'or és financiers, du DIC PI la lutte contre le blanc e moment. le régime de la commu es/pacsés).	ande int rigine du versement RIIPS, du dernier bulletin himent de capitaux et le inauté ou pacsés sous le
☐ Épargne	opie du ou des relevés de pie intégrale de l'avis de pie de l'acte notarié mo pie du relevé d'opération de l'offre de prêt put justificatif mentionna sée par l'Autorité des marchinter-gestion.com. La règlementation relative à positie de gestion et ce à tour stissement. La souscripteurs mariés sous prociation par un des conjoin cossession).	de comptes d'épargi l'imposition sur dem entionnant le monta on ent le montant et l'or és financiers, du DIC PI la lutte contre le blanc e moment. le régime de la commu es/pacsés).	ande int rigine du versement RIIPS, du dernier bulletin himent de capitaux et le inauté ou pacsés sous le
☐ Épargne	opie du ou des relevés de pie intégrale de l'avis de pie de l'acte notarié mo pie du relevé d'opération de l'offre de prêt put justificatif mentionna sée par l'Autorité des marchinter-gestion.com. La règlementation relative à positie de gestion et ce à tour stissement. La souscripteurs mariés sous prociation par un des conjoin cossession).	de comptes d'épargi l'imposition sur dem entionnant le monta on ent le montant et l'or és financiers, du DIC PI la lutte contre le blanc e moment. le régime de la commu es/pacsés).	ande int rigine du versement RIIPS, du dernier bulletin himent de capitaux et le inauté ou pacsés sous le
☐ Épargne	opie du ou des relevés de pie intégrale de l'avis de pie de l'acte notarié mo pie du relevé d'opération de l'offre de prêt put justificatif mentionna sée par l'Autorité des marchinter-gestion.com. La règlementation relative à positie de gestion et ce à tour stissement. La souscripteurs mariés sous prociation par un des conjoin cossession).	de comptes d'épargi l'imposition sur dem entionnant le monta on ent le montant et l'or és financiers, du DIC PI la lutte contre le blanc e moment. le régime de la commu es/pacsés).	ande int rigine du versement RIIPS, du dernier bulletin himent de capitaux et le inauté ou pacsés sous le

DÉMEMBREMENT TEMPORAIRE LIBRE

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

ATTENTION : VOUS DEVEZ REMPLIR CE BULLETIN UNIQUEMENT SI VOUS AVEZ CHOISI LE RÈGLEMENT PAR PRÉLÈVEMENT SEPA ET/OU L'ÉPARGNE PROGRAMMÉE.

Prénom(s):	Nom :	☐ Mme
Nom :		
• •	Prénom(s):	
Date de naissance : [. ` ,	
	Date de naissa	ance:
PERSONNE MORALE (COCHER LA CASE)		
Numéro associé :		
Forme juridique :	•	:
Raison sociale :	••	
MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA _		
Titulaire du compte		
IBAN :		CRISTAL Life
BIC:		38 avenue de l'Opéra, 75002 PARIS
Domiciliation bancaire		ICS : FR 40 ZZZ 87CD92
Le compte bancaire (compte courant uniquement) doit être ouvert au r l'Union Européenne.	nom du souscripteur da	ns un établissement financier domicilié en France ou dans
En signant le présent mandat, j'autorise la Société de gestion Inter Ge banque pour débiter mon compte aux coordonnées bancaires ci-des dus au titre de mon versement exceptionnel sur une souscription hist CRISTAL Life. Le prélèvement aura lieu le mois de réception de la sousc plan d'épargne programmée doit être enregistrée au plus tard le 25 du dossier. À défaut, le premier prélèvement sera opéré le 5 du mois suiva les informations contenues dans ce mandat et notamment ma domicil pour quelque raison que ce soit, le prélèvement ne peut être effectué e Inter Gestion REIM ne procédera pas à la création de parts correspondénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les condi de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la versement immobilier programmé, s'agissant d'un mandat récurrent, c demande à Inter Gestion REIM.	sus des montants dus orique CRISTAL Life ou ription si reçue avant le mois en cours pour un ant. Je m'engage à infor liation bancaire en joigren tout ou partie, (compant au versement de la tions décrites dans la c date de débit de votre	au titre de ma souscription CRISTAL Life; des montant des montants dus au titre de mon épargne programmé 25 du mois considéré, sinon le mois suivant. L'adhésion a premier prélèvement le 5 du mois qui suit la réception d mer Inter Gestion REIM de toute modification concernant mon relevé d'identité bancaire. Dans l'hypothèse où te non suffisamment approvisionné, compte fermé, etc. a souscription qui sera alors qualifiée d'« Impayée ». Vou onvention que vous avez passée avec elle. Une demand compte pour un prélèvement autorisé. Dans le cadre d
	Fait à: le :	
		SIGNATURE DU(DES)
	;··············	SOUSCRIPTEUR(S)
	:	
	:	

IDENTIFICATION DE L'USUFRUITIER

DÉJÀ CLIENT	г		
☐ Non		☐ Oui : Identifiant : [
☐ PERSONI	NE PHYSIQU	E (COCHER LA CASE)	
SOUSCRIPTEUR	R		
Prénom(s): Nom de jeune fille: Adresse fiscale: CP:	le: A: Tél. Portable : atoire) :	Indivision Indivision	Marié(e) ou pacsé(e): Communauté universelle Séparation de biens Indivision Communauté réduite aux acquêts Autres cas: Mineur Émancipé Résident Fiscal Français: Oui Non, précisez: Nombres d'enfant(s) à charge: Représenté(e) par un tiers: Mneur Non Coas d'une indivision, d'un mineur, d'un majeur protégé) Mneur Mneur Nom et Prénom(s) du Tiers: Adresse de correspondance si différente de l'adresse fiscale: CP: Tél. Portable: Universelle Participation aux acquêts Participation aux acquêts Indivision Non Emancipé Emancipé Emancipé Meancipé Mon Non Oui Non
	_ ` ′	_	Adresse e-mail (obligatoire) :
Prénom(s): Nom de jeune fille: Adresse fiscale: CP:	Mme de:	(COCHER LA CASE)	Profession: a salarié(e) a non salarié(e) b sans profession Représenté(e) par un tiers: a Oui b Non (Dans le cas d'une indivision, d'un mineur, d'un majeur protégé) M. b Mme Nom et Prénom(s) du Tiers: Adresse de correspondance si différente de l'adresse fiscale: CP: Tél. Portable: Tél. Portable: Adresse e-mail (obligatoire):
SIREN:	cial :	s) effectif(s) :	Représentée par : Nom : Prénom(s) : Agissant en qualité de : dûment habilité(e). Tél. Portable :
FISCALITÉ:		DEDCONNE I	POLITIQUEMENT EXPOSÉE*
☐ IR	☐ IS	Oui	☐ Non
* Une personne exposée à des risc Chef d'État, chef de gouvernemer européen, membre de l'organe di étranger ; Membre d'une cour si	ques particuliers en raison de ses nt, membre d'un gouvernement rigeant d'un parti ou groupeme uprême, d'une cour constitutio	fonctions est une personne qui exerce o national ou de la Commission européenn nt pollitque soumis aux dispositions de runelle ou d'une autre haute juridiction	u a cessé d'exercer depuis moins d'un an l'une des fonctions suivantes : e ; Membre d'une assemblée parlementaire nationale ou du Parlement a loi n° 88-227 du 11 mars 1988 ou d'un parti ou groupement politique dont les décisions ne sont pas, sauf circonstances exceptionnelles,

étranger ; Membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute jurdicition dont les décisions ne sont pas, sauf circonstances exceptionnelles, susceptibles de recours ; Membre d'une cour des comptes ; Dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale ; Ambassadeur ou chargé d'affairles ; Officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée ; Membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique ; Directeur, directeur adjoint, membres du conseil d'une organisation internationale créée per un traité, ou une personne qui occupe une position équivalente en son sein. Sont considérées comme des personnes réputées être des membres directs de la famille des personnes exposées : Le conjoint ou le concubin notoire ; Le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenairal enregistré en vertur d'une loi étrangère ; Les enfants, ainsi que leur conjoint, leur partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenairal enregistré en vertur d'une loi étrangère ; Les enfants, ainsi que leur conjoint, leur partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenairal enregistré en vertur d'une loi étrangère ; Les ascendants au premier degré.

Sont considérées comme des personnes étroitement associées aux personnes exposées : Les personnes physiques qui, conjointement avec la personne value de droit étranger ; Les personnes physiques qui sont les seuls bénéficiaires effectifs d'une personne morale, d'un placement collectif, d'une fiducie ou d'un dispositif juridique comparable de droit étranger ; Les personnes physiques qui sont les seuls bénéficiaires effectifs d'une personne morale, d'un placement collectif, d'une fiducie ou d'un dispositif juridique comparable de droit étranger connu pour avoir été établi au profit de la personne exposée ; Doute personne physique connue comme entretenant es liens d'affaires étroits avec la personne exposée. Si vous avez co

Paraphe(s) ···

FICHE CONNAISSANCE CLIENT

Ce questionnaire, établi dans le cadre des dispositions de l'article L.533-13 du Code monétaire et financier, a pour objectif d'apprécier l'adéquation d'un investissement dans des parts de SCPI avec votre expérience en matière d'investissement, vos besoins, vos objectifs et votre situation financière. Vos réponses, destinées à la seule information d'Inter Gestion REIM, resteront strictement confidentielles.

SITUATION PATRIMONIA	LE DE L'INVESTISSE	UR:
Revenus annuels de votre foyer fiscal :	☐ de 75 à 150 K€ ☐ > à 150 K€	
Montant global de votre patrimoine imi	mobilier : □ de 300 à 600 K€ □ De 600 à 1.000 K€	☐ > à 1.000 K€
En cas de prêt(s) immobilier(s), montan	nt restant à rembourser :	€
Montant de votre patrimoine financier	:	€
Actifs Financiers (Compte titres, PEA, assurcompte à terme, LDD, compte courant, .		t de capitalisation, PEE,) / Liquidités (Livrets, PEL, CEL,
Votre situation financière vous permet	-elle d'épargner une partie de '	vos revenus ?
oui Si oui, montant par mois:	non	€
·		TION ET LE FINANCEMENT:
Votre horizon de placement : ☐ Court terme (< à 5 ans) ☐ Moyen terme (entre 5 et 10 ans)	☐ Long terme (> à 10 ans)	
Vos objectifs de placement : ☐ Revenus complémentaires ☐ Transmission patrimoniale ☐ Autres (à préciser) :	Diversification de patrimoiValorisation patrimoniale	ine
CONNAISSANCE ET EXPI	ÉRIENCE DE L'INVES	STISSEUR (OU DU REPRÉSENTANT LÉGAL):
Q1. Connaissez-vous les SCPI ?	■ Non	
Q2. Savez-vous que la SCPI est un place	ement investi quasi-exclusiver Non	ment en immobilier ?
Q3. Connaissez-vous les risques liés auQui	ix investissements en parts de Non	SCPI?
Q4. Gérez-vous vous-même votre porte☐ Non☐ Oui, depuis : ☐ < de 3 ans ☐ > de		
Q5. Quel risque êtes-vous prêt à suppo		Votre profil d'investisseur est donc :
☐ Un risque nul et une rentabilité modé☐ Un risque faible et une rentabilité mo		Prudent* Prudent*
* 🔲 En dépit de mon(notre) profil d'investiss	eur(s) prudent(s) j'ai (nous avons) chois	si d'investir sur des parts de SCPI qui présentent un profil de risque se qu'à la baisse ou des risques de perte en capital plus importantes.
Un risque moyen pour saisir des oppo		se qu'a la baisse ou des risques de perte en capital plus importantes. Équilibré
☐ Un risque élevé pour rechercher des	plus-values importantes	Dynamique
		.··· Paraphe(s) ···.

Oui Non	binte est-ene le critere primordiai ?
Si oui, avez-vous des préférences en matière de dur Veuillez cocher les cases qui correspondent à votre	rabilité sur l'un ou plusieurs des aspects de durabilité suivants ? v/vos préférence(s)
et de personnel, respect des droits de l'homm	atives sur les facteurs de durabilité (questions environnementales, sociales de et lutte contre la corruption et les actes de corruption). Par exemple, dux émissions de gaz à effet de serre peuvent être limitées, ou encore les biodiversité peuvent être exclus.
qui contribue à la réalisation d'un objectif environt ressources dans l'utilisation de l'énergie) ou d'un condition de ne pas causer de préjudice impo	nent (UE) 2019/2088 - SFDR) Investissement dans une activité économique onnemental mesuré, par exemple, par des indicateurs clés d'efficacité des un objectif social (par exemple, la lutte contre les inégalités sociales), à rtant à aucun de ces objectifs environnementaux ou sociaux et que les disé appliquent des pratiques de bonne gouvernance.
s'agit d'un investissement dans une ou plusieurs d'un ou plusieurs objectifs environnementaux (pa si elles ne causent pas de préjudice important	mental (Art. 2 Nr. 1 du règlement (UE) 2020/852- Règlement Taxonomie) Il s activités économiques qui contribuent substantiellement à la réalisation et exemple, la protection du climat, l'adaptation au changement climatique), à aucun des objectifs environnementaux, si elles sont exercées dans le imales (notamment des droits de l'Homme) et si elles sont conformes aux mission européenne.
CLASSIFICATION DE L'INVESTIS	SSEUR:
	er gestion REIM établit et met en œuvre des politiques et des procédures nts dans les catégories de clients non professionnels, clients professionnels
Par défaut, Inter Gestion REIM classe ses clients en	tant que « client non-professionnel ».
	nder une classification différente et des conséquences qui en résulteraient nent de catégorie, merci de contacter Inter Gestion REIM au 01 43 12 52 52
d'information et du dernier rapport annuel, disponibles sur Avoir pris connaissance des conditions générales de sousce Avoir pris connaissance de la classification en tant que « cl Avoir obtenu les informations nécessaires pour souscrire e mon expérience, mes besoins, mes objectifs et ma situatio Être informé(e)(s) que la Société de gestion ne garantit pas Que cette déclaration est exacte et faite sous ma pleine et Que la Société de gestion ne m'a délivré aucun conseil rela Informer Inter Gestion REIM de tout changement concerns Accepter de communiquer tout document justificatif sollic Que les décisions d'investissement mentionnées ci-dessu pourra être tenu responsable de toute modification ultérie	cription. lient non professionnel ». In toute connaissance de cause des parts de SCPI Inter Gestion REIM, en adéquation avec on financière. Is la revente des parts. In entière responsabilité. In actif à cet investissement. In ma situation personnelle durant la durée de détention de l'instrument financier. In sités par la Société de gestion et ce à tout moment. Is le sont sur la base de la réglementation fiscale actuellement en vigueur et que nul ne
CADRE RÉSERVÉ AU(X) SOUSCRIPTEUR(S)	
Fait à	lel
(2) (11043) atteste(0113) qu'une copie est restee en m	
•	

BULLETIN DE SOUSCRIPTION DE PART(S)

ΜΟΝΤΔΝΤ Γ	DELA SOUSCR	RIPTION:		
			sentant	part(s) ⁽²⁾ en usufruit,
		€ ⁽³⁾ , po		
(1) Minimum 1 part frais		cimales après la virgule sans arror		embrement et prix de souscription de la
MODALITÉS	DE RÈGLEMEI	NT:		
PAIEMENT: _				
_	oordonnées du payeur s	•		s de validité du payeur personne physique)
☐ France☐ Union Européer☐ Autre:				
MODE DE REGI				
☐ Par Chèque à l'o☐ Par Prélèvemen	ordre de la SCPI CRISTA t SEPA (date du prélève		otion de votre dossier d	
IBAN	FR76 3000 4022	2 0900 0111 4601 582	BIC	BNPAFRPPXXX
	nt - Établissement prête les parts 🔲 Oui 🔲			
ATTESTATIO	ON D'ORIGINE	DES FONDS :		
		périeure à 60 000 € ; pour es 6 derniers mois ou pour		
☐ Héritage / Dona☐ Cession d'actifs☐ Emprunt	ation / Cession d'actifs in s mobiliers / réemploi de		grale de l'avis d'impos l'acte notarié mentionr relevé d'opération l'offre de prêt	ition sur demande
JE (NOUS) D	ÉCLARE(ONS)):		
 Ne pas être une (de Avoir reçu et pris or d'information et du Avoir pris connaissa Être informé(e)(s) qu Que les fonds n'ont 	es) « US person ». onnaissance des statuts, de dernier rapport annuel, disp ance des conditions général ue la Société de gestion ne «	e la note d'information visée par l'		sisses du DIO DRUPO, de descrise halletic
Que cette déclaratiQue la Société de gEn cas de co-sousc	rorisme. uniquer tout document justi on est faite sous ma pleine e gestion ne m'a délivré aucun pription, signature de tous le	les de souscription. garantit pas la revente des parts. pu criminelle au sens de la règlem ificatif sollicités par la Société de et entière responsabilité. I conseil relatif à cet investisseme	gestion et ce à tout momer nt. oteurs mariés sous le régin	contre le blanchiment de capitaux et le nt. ne de la communauté ou pacsés sous le
 Accepter de comm Que cette déclarati Que la Société de g En cas de co-sousorégime de l'indivision CADRE RÉSERV	rorisme. uniquer tout document justi on est faite sous ma pleine e gestion ne m'a délivré aucun ription, signature de tous le on, les parts rentrent dans la	les de souscription. garantit pas la revente des parts. pu criminelle au sens de la règlem ificatif sollicités par la Société de et entière responsabilité. u conseil relatif à cet investissement es souscripteurs (pour les souscripteurs (pour les souscripteurs) a communauté, sauf renonciation	gestion et ce à tout momer nt. oteurs mariés sous le régin par un des conjoints/pacsé	contre le blanchiment de capitaux et le nt. ne de la communauté ou pacsés sous le s). ···
Accepter de comm Que cette déclarati Que la Société de g En cas de co-sousc régime de l'indivision CADRE RÉSERV Fait à	rorisme. uniquer tout document justi on est faite sous ma pleine e gestion ne m'a délivré aucun cription, signature de tous le on, les parts rentrent dans la	les de souscription. garantit pas la revente des parts. pu criminelle au sens de la règlem ificatif sollicités par la Société de et entière responsabilité. I conseil relatif à cet investissemel es souscripteurs (pour les souscrip a communauté, sauf renonciation	gestion et ce à tout momer nt. oteurs mariés sous le régin par un des conjoints/pacsé	contre le blanchiment de capitaux et le nt. ne de la communauté ou pacsés sous le s).
Accepter de comm Que cette déclarati Que la Société de g En cas de co-souscrégime de l'indivision CADRE RÉSERV Fait à	rorisme. uniquer tout document justi on est faite sous ma pleine e gestion ne m'a délivré aucun cription, signature de tous le on, les parts rentrent dans la /É AU(X) SOUSCRIPTE ons) qu'une copie est res	les de souscription. garantit pas la revente des parts. pu criminelle au sens de la règlem ificatif sollicités par la Société de et entière responsabilité. I conseil relatif à cet investissement es souscripteurs (pour les souscripteurs (pour les souscripteurs) a communauté, sauf renonciation EUR(S) stée en ma (notre) possession	gestion et ce à tout momer nt. oteurs mariés sous le régin par un des conjoints/pacsé	contre le blanchiment de capitaux et le nt. ne de la communauté ou pacsés sous le s). le
Accepter de comm Que cette déclarati Que la Société de g En cas de co-souscrégime de l'indivision CADRE RÉSERV Fait à	rorisme. uniquer tout document justi on est faite sous ma pleine e gestion ne m'a délivré aucun cription, signature de tous le on, les parts rentrent dans la /É AU(X) SOUSCRIPTE ons) qu'une copie est res	les de souscription. garantit pas la revente des parts. pu criminelle au sens de la règlem ificatif sollicités par la Société de et entière responsabilité. I conseil relatif à cet investissemel es souscripteurs (pour les souscrip a communauté, sauf renonciation	gestion et ce à tout momer nt. oteurs mariés sous le régin par un des conjoints/pacsé	contre le blanchiment de capitaux et le nt. ne de la communauté ou pacsés sous le s). le
Accepter de comm Que cette déclarati Que la Société de g En cas de co-souscrégime de l'indivision CADRE RÉSERV Fait à	rorisme. uniquer tout document justi on est faite sous ma pleine e gestion ne m'a délivré aucun cription, signature de tous le on, les parts rentrent dans la /É AU(X) SOUSCRIPTE ons) qu'une copie est res	les de souscription. garantit pas la revente des parts. pu criminelle au sens de la règlem ificatif sollicités par la Société de et entière responsabilité. I conseil relatif à cet investissement es souscripteurs (pour les souscripteurs (pour les souscripteurs) a communauté, sauf renonciation EUR(S) stée en ma (notre) possession	gestion et ce à tout momer nt. oteurs mariés sous le régin par un des conjoints/pacsé	contre le blanchiment de capitaux et le nt. ne de la communauté ou pacsés sous le s). le
Accepter de comm Que cette déclarati Que la Société de g En cas de co-souscrégime de l'indivision CADRE RÉSERV Fait à	rorisme. uniquer tout document justi on est faite sous ma pleine e gestion ne m'a délivré aucun cription, signature de tous le on, les parts rentrent dans la /É AU(X) SOUSCRIPTE ons) qu'une copie est res	les de souscription. garantit pas la revente des parts. pu criminelle au sens de la règlem ificatif sollicités par la Société de et entière responsabilité. I conseil relatif à cet investissement es souscripteurs (pour les souscripteurs (pour les souscripteurs) a communauté, sauf renonciation EUR(S) stée en ma (notre) possession	gestion et ce à tout momer nt. oteurs mariés sous le régin par un des conjoints/pacsé	contre le blanchiment de capitaux et le nt. ne de la communauté ou pacsés sous le s). le
Accepter de comm Que cette déclarati Que la Société de g En cas de co-souscrégime de l'indivision CADRE RÉSERV Fait à	rorisme. uniquer tout document justi on est faite sous ma pleine e gestion ne m'a délivré aucun cription, signature de tous le on, les parts rentrent dans la /É AU(X) SOUSCRIPTE ons) qu'une copie est res	les de souscription. garantit pas la revente des parts. pu criminelle au sens de la règlem ificatif sollicités par la Société de et entière responsabilité. I conseil relatif à cet investissement es souscripteurs (pour les souscripteurs (pour les souscripteurs) a communauté, sauf renonciation EUR(S) stée en ma (notre) possession	gestion et ce à tout momer nt. oteurs mariés sous le régin par un des conjoints/pacsé	contre le blanchiment de capitaux et le nt. ne de la communauté ou pacsés sous le s). le
Accepter de comm Que cette déclarati Que la Société de g En cas de co-souscrégime de l'indivision CADRE RÉSERV Fait à	rorisme. uniquer tout document justi on est faite sous ma pleine e gestion ne m'a délivré aucun cription, signature de tous le on, les parts rentrent dans la /É AU(X) SOUSCRIPTE ons) qu'une copie est res	les de souscription. garantit pas la revente des parts. pu criminelle au sens de la règlem ificatif sollicités par la Société de et entière responsabilité. conseil relatif à cet investissement es souscripteurs (pour les souscripteurs (pour les souscripteurs) et communauté, sauf renonciation EUR(S) stée en ma (notre) possession Signature(s) manuscrite(s) ou	gestion et ce à tout momer nt. oteurs mariés sous le régin par un des conjoints/pacsé	contre le blanchiment de capitaux et le nt. ne de la communauté ou pacsés sous le s). le

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

ATTENTION : VOUS DEVEZ REMPLIR CE BULLETIN UNIQUEMENT SI VOUS AVEZ CHOISI LE RÈGLEMENT PAR PRÉLÈVEMENT SEPA ET/OU L'ÉPARGNE PROGRAMMÉE.

Prénom(s):	Nom :	☐ Mme
Nom :		
• •	Prénom(s):	
Date de naissance : [. ` ,	
	Date de naissa	ance:
PERSONNE MORALE (COCHER LA CASE)		
Numéro associé :		
Forme juridique :	•	:
Raison sociale :	••	
MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA _		
Titulaire du compte		
IBAN :		CRISTAL Life
BIC:		38 avenue de l'Opéra, 75002 PARIS
Domiciliation bancaire		ICS : FR 40 ZZZ 87CD92
Le compte bancaire (compte courant uniquement) doit être ouvert au r l'Union Européenne.	nom du souscripteur da	ns un établissement financier domicilié en France ou dans
En signant le présent mandat, j'autorise la Société de gestion Inter Ge banque pour débiter mon compte aux coordonnées bancaires ci-des dus au titre de mon versement exceptionnel sur une souscription hist CRISTAL Life. Le prélèvement aura lieu le mois de réception de la sousc plan d'épargne programmée doit être enregistrée au plus tard le 25 du dossier. À défaut, le premier prélèvement sera opéré le 5 du mois suiva les informations contenues dans ce mandat et notamment ma domicil pour quelque raison que ce soit, le prélèvement ne peut être effectué e Inter Gestion REIM ne procédera pas à la création de parts correspondénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les condi de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la versement immobilier programmé, s'agissant d'un mandat récurrent, c demande à Inter Gestion REIM.	sus des montants dus orique CRISTAL Life ou ription si reçue avant le mois en cours pour un ant. Je m'engage à infor liation bancaire en joigren tout ou partie, (compant au versement de la tions décrites dans la c date de débit de votre	au titre de ma souscription CRISTAL Life; des montant des montants dus au titre de mon épargne programmé 25 du mois considéré, sinon le mois suivant. L'adhésion a premier prélèvement le 5 du mois qui suit la réception d mer Inter Gestion REIM de toute modification concernant mon relevé d'identité bancaire. Dans l'hypothèse où te non suffisamment approvisionné, compte fermé, etc. a souscription qui sera alors qualifiée d'« Impayée ». Vou onvention que vous avez passée avec elle. Une demand compte pour un prélèvement autorisé. Dans le cadre d
	Fait à: le :	
		SIGNATURE DU(DES)
	;··············	SOUSCRIPTEUR(S)
	:	
	:	

CONVENTION DE DÉMEMBREMENT

1/2

ENTRE LE	NU-PROPRI	ÉTAIRE:			
PERSONI	NE PHYSIQUE (c	OCHER LA CASE)			
———— SOUSCRIPTEUR —————		_	— CO-SOUSCRIPTEUR —		
M.		☐ Indivision		☐ Mme	
Prénom(s):			. Prénom(s): .	e fille:	
PERSON	NE MORALE (cod	CHER LA CASE)			
				 :	
ET L'USUI	FRUITIER: _				
	— SOUSCRIPT	EUR ———	_	— CO-SOUSCRIPTEUR —	
☐ M. Nom:	_	Indivision	_	Mme	
Prénom(s):			. Prénom(s): .	fille:	
PERSONI	NE MORALE (cod	CHER LA CASE)			
				 :	
EST CON	VENU CE QU	I SUIT:			
				de ans à compter de l'el trimestrialités de reve	
				le	•
(J'(nous) attes	te(ons) qu'une copie	e est restée en ma (notre)	possession).		
Nombre de pa	art(s) en toutes letti USUFRUITIE	res et Signature(s) manus E R(S)	crite(s) ou Signati :	ure(s) electronique(s). NU(S)-PROPRIÉTAIRE(S)	
Counceinter		, aquagriptour	Courarinta	Co couporintour	
Souscripteur	. Co	-souscripteur	Souscripteur	: Co-souscripteur	

DÉMEMBREMENT TEMPORAIRE LIBRE 12

MENTIONS LÉGALES

Droit de vote:

Conformément à l'article 12 des statuts, le droit de vote appartient à l'usufruitier pour les décisions ordinaires et au nu-propriétaire pour les décisions extraordinaires.

Répartition des bénéfices:

L'usufruitier perçoit la totalité des résultats distribués jusqu'à l'extinction de l'usufruit. La participation aux bénéfices de l'usufruit s'éteint avec l'arrivée de son terme. Cela peut donner lieu, le cas échéant (date du terme différente du terme du trimestre civil), au versement d'un dernier acompte trimestriel limité à 1 ou 2 mois au lieu de 3 mois.

Jouissance des parts:

Les parts ou fractions de parts souscrites porteront jouissance au 1er jour du 6e mois qui suit la date d'enregistrement de la souscription sur le registre.

Pacte de préférence - nantissement:

Dans l'hypothèse où le nu-propriétaire ou l'usufruitier désirerait céder ses droits sur ses parts à un tiers, il s'engage à donner la préférence à l'autre partie pour l'acquisition de la nue-propriété ou de l'usufruit selon le cas.

L'offre, précisant les caractéristiques de la cession, devra être faite par lettre recommandée avec accusé de réception. Le bénéficiaire de cette offre disposera d'un délai de quinze jours à compter de la réception pour exercer son droit de préférence.

En cas de nantissement de la nue-propriété ou de l'usufruit, seule la partie concernée par cette garantie est engagée à l'égard de l'organisme financier bénéficiaire.

Cet engagement ne saurait porter préjudice à l'autre partie.

Droit et cession:

À l'arrivée du terme de la convention, date de l'extinction de l'usufruit, sauf convention contraire entre les parties, le nupropriétaire acquiert la pleine propriété des parts.

En cas de cession de la nue-propriété ou de l'usufruit, la convention de démembrement sera notifiée au nouvel acquéreur par avenant, et demeurera en vigueur.

Le(s) nu(e)-propriétaire(s) et l'usufruitier déclarent:

Avoir reçu un exemplaire et pris connaissance du dossier de souscription (note d'information et statuts, documents commerciaux, bulletin de souscription, derniers rapport annuel et bulletin trimestriel).

Prix de souscription:

Les clés de répartition conseillées sont indiquées ci-après. Toutefois chaque porteur de parts peut déterminer une autre valeur en considération des caractéristiques propres de son investissement et sous sa propre responsabilité.

	NUE-PROPRIÉTI	É
DURÉE	CLÉS DE RÉPARTITION	PRIX DE SOUSCRIPTION
1 AN	95,00%	197,60 €
2 ANS	91,00%	189,28 €
3 ANS	86,50%	179,92 €
4 ANS	82,50%	171,60 €
5 ANS	78,50%	163,28 €
6 ANS	75,50%	157,04 €
7 ANS	72,50%	150,80 €
8 ANS	70,50%	146,64 €
9 ANS	67,50%	140,40 €
10 ANS	65,50%	136,24 €
11 ANS	64,50%	134,16 €
12 ANS	63,50%	132,08 €
13 ANS	61,50%	127,92 €
14 ANS	60,50%	125,84 €
15 ANS	59,50%	123,76 €
16 ANS	58,50%	121,68 €
17 ANS	57,50%	119,60 €
18 ANS	56,50%	117,52 €
19 ANS	55,50%	115,44 €
20 ANS	54,50%	113,36 €

	USUFRUIT	
DURÉE	CLÉS DE RÉPARTITION	PRIX DE SOUSCRIPTION
1 AN	5,00%	10,40 €
2 ANS	9,00%	18,72 €
3 ANS	13,50%	28,08 €
4 ANS	17,50%	36,40 €
5 ANS	21,50%	44,72 €
6 ANS	24,50%	50,96 €
7 ANS	27,50%	57,20 €
8 ANS	29,50%	61,36 €
9 ANS	32,50%	67,60 €
10 ANS	34,50%	71,76 €
11 ANS	35,50%	73,84 €
12 ANS	36,50%	75,92 €
13 ANS	38,50%	80,08 €
14 ANS	39,50%	82,16 €
15 ANS	40,50%	84,24 €
16 ANS	41,50%	86,32 €
17 ANS	42,50%	88,40 €
18 ANS	43,50%	90,48 €
19 ANS	44,50%	92,56 €
20 ANS	45,50%	94,64 €

Paraphe(s)

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'IDENTIFICATION DES **PERSONNES POLITIQUEMENT EXPOSÉES (PPE)**

	SOUSCRIPTEUR		CO-SOUSCRIPTEUR	
	☐ Mme		☐ Mme	
): 		3: L	
À:		À:		
	posée à des risques particuliers en raisor moins d'un an l'une des fonctions suivantes		est une personne qui exerce ou a cessé	
assemblée parlem soumis aux dispo cour suprême, d'u exceptionnelles, s d'une banque cer d'une armée ; Me	de gouvernement, membre d'un gouvernement de partaire nationale ou du Parlement européen, resitions de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 ou une cour constitutionnelle ou d'une autre haut susceptibles de recours; Membre d'une countrale; Ambassadeur ou chargé d'affaires; Oftembre d'un organe d'administration, de direct membres du conseil d'une organisation internate en son sein.	nembre de l'organe u d'un parti ou grou te juridiction dont le r des comptes ; Dir ficier général ou of etion ou de surveille	dirigeant d'un parti ou groupement politique ipement politique étranger ; Membre d'une es décisions ne sont pas, sauf circonstances igeant ou membre de l'organe de direction ficier supérieur assurant le commandement ance d'une entreprise publique ; Directeur,	
	avez-vous exercé depuis moins d'un an l'une			
	— SOUSCRIPTEUR ————		CO-SOUSCRIPTEUR ————	
Oui	☐ Non	Oui	☐ Non	
Fonction: Organisme:		Fonction: Organisme:		
гауъ:		rays:		
FAMILLE O	U ENTOURAGE DU SOUSCR	IPTEUR / CO	-SOUSCRIPTEUR	
Sont considérées conjoint ou le cor en vertu d'une loi	U ENTOURAGE DU SOUSCR s comme des personnes réputées être des ncubin notoire ; Le partenaire lié par un pact étrangère ; Les enfants, ainsi que leur conjo ariat enregistré en vertu d'une loi étrangère ;	membres directs de civil de solidarité int, leur partenaire	de la famille des personnes exposées : Le ou par un contrat de partenariat enregistré lié par un pacte civil de solidarité ou par un	
Sont considérées conjoint ou le cor en vertu d'une loi contrat de parten	s comme des personnes réputées être des ncubin notoire ; Le partenaire lié par un pact étrangère ; Les enfants, ainsi que leur conjoi	membres directs de civil de solidarité int, leur partenaire Les ascendants au cé depuis moins d'u	de la famille des personnes exposées: Le ou par un contrat de partenariat enregistré lié par un pacte civil de solidarité ou par un premier degré. un an l'une des fonctions susmentionnées:	
Sont considérées conjoint ou le cor en vertu d'une loi contrat de parten	s comme des personnes réputées être des noubin notoire ; Le partenaire lié par un pact étrangère ; Les enfants, ainsi que leur conjoi ariat enregistré en vertu d'une loi étrangère ;	membres directs de civil de solidarité int, leur partenaire Les ascendants au sé depuis moins d'u	de la famille des personnes exposées : Le ou par un contrat de partenariat enregistré lié par un pacte civil de solidarité ou par un premier degré.	
Sont considérées conjoint ou le cor en vertu d'une loi contrat de parten	s comme des personnes réputées être des noubin notoire ; Le partenaire lié par un pact étrangère ; Les enfants, ainsi que leur conjoi ariat enregistré en vertu d'une loi étrangère ; votre famille exerce-t-elle ou a-t-telle exerc	membres directs de civil de solidarité int, leur partenaire Les ascendants au cé depuis moins d'u	de la famille des personnes exposées: Le ou par un contrat de partenariat enregistré lié par un pacte civil de solidarité ou par un premier degré. un an l'une des fonctions susmentionnées:	

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'IDENTIFICATION DES PERSONNES POLITIQUEMENT EXPOSÉES (PPE)

PERSONNES ETROITEMENT ASSOCIEES AU SOUSCRIPTEUR / CO-SOUSCRIPTEUR _____

Sont considérées comme des personnes étroitement associées aux personnes exposées :

Les personnes physiques qui, conjointement avec la personne exposée, sont bénéficiaires effectifs d'une personne morale, d'un placement collectif, d'une fiducie ou d'un dispositif juridique comparable de droit étranger; Les personnes physiques qui sont les seuls bénéficiaires effectifs d'une personne morale, d'un placement collectif, d'une fiducie ou d'un dispositif juridique comparable de droit étranger connu pour avoir été établi au profit de la personne exposée; Toute personne physique connue comme entretenant des liens d'affaires étroits avec la personne exposée.

Étes-vous une personne étroitement associée aux personnes exposées :

	- SOUSCRIPTEUR -		— CO-SOUSCRIPTEUR —	
🔲 Oui	□ Non	🔲 Oui	Non	
Si oui :		Fonction:		
	VÉ AU(X) SOUSCRIPTEUR(S)			
Souscripteur		Co-souscript	our.	

RENONCIATION DU CONJOINT

RÉGIME DE LA COMMUNAUTÉ

SOUSCRIPTEUR	
□ M. □ Mme Nom: . Prénom(s): . Nom de jeune fille: . Adresse: . CP: □ □ □ Ville: .	
☐ 1/ APPORT SUR LES BIENS COMMUNS*:	
Conjoint(e) commun(e) en biens de Monsieur, Madame**	
Reconnaît avoir été averti(e), conformément aux dispositions de l'article 1832-2 du Code civil, de l'apport envisagé et faculté de revendiquer la qualité d'associé(e) de la sociétépour la moitié des parts souscrites.	
Je déclare :	
que je donne mon consentement à l'apport effectué par mon conjoint,	
ne pas vouloir être associé(e) et renoncer définitivement à revendiquer cette qualité d'associé(e) pour les parts sousc	rites.
☐ 2/ APPORT SUR FONDS PROPRES*:	
Conjoint(e) commun(e) en biens de Monsieur, Madame**	
Reconnaît que l'acquisition de la totalité des parts souscrites au capital de la société	
Je déclare, si un contentieux relatif à la présente acquisition, devait survenir sur l'emploi ou le remploi de deniers propre mon conjoint :	s par
ne pas vouloir être associé(e) et renoncer définitivement à revendiquer cette qualité d'associé(e) à mon conjoint pour totalité des parts souscrites.	· la
Fait à: le :	
SIGNATURE	

^{*} cocher la case 1/ ou 2/.

^{**} Rayer la mention inutile.

RENONCIATION DU PARTENAIRE PACSE

RÉGIME DE L'INDIVISION

SOUSCRIPTEUR	
Prénom(s):	☐ Mme
APPORT SUR FON	OS PROPRES :
	me*
	la totalité des parts souscrites au capital de la société
	avec des deniers ou biens qui demeurent sa propriété exclusive, conformément aux disposition vil.
Je déclare, si un contentieux mon partenaire :	relatif à la présente acquisition, devait survenir sur l'emploi ou le remploi de deniers propres pa
ne pas vouloir être associsouscrites.	(e) et renoncer définitivement à revendiquer cette qualité d'associé(e) pour la totalité des parts
Fait à:	
	ATURE

DÉMEMBREMENT TEMPORAIRE LIBRE 17

^{*} Rayer la mention inutile.

CONDITIONS GÉNÉRALES

LES INFORMATIONS DEMANDÉES SONT OBLIGATOIRES.

La Société de gestion se réserve le droit de demander toute information ou document complémentaire. La SCPI est un placement immobilier. Comme tout placement immobilier, il s'agit donc d'un investissement long terme dont la liquidité est limitée et dont le capital, comme les revenus, ne sont pas garantis. En conséquence, ces derniers peuvent varier à la hausse mais aussi à la baisse. Et comme tout placement, les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Le choix du plan épargne immobilier doit être adapté à votre situation patrimoniale et à vos objectifs de placement. Le traitement fiscal des revenus provenant de la SCPI dépend de la situation individuelle, du régime fiscal et du taux d'imposition propre à chaque associé.

SCPI:

Nature: SCPI à capital variable Immatriculation: RCS Paris 894 392 273

Durée: jusqu'au 21/02/2120

Siège social: 38 avenue de l'Opéra, 75002 PARIS

Objet social: Acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier locatif

Capital social initial: 760 050 €

Société de gestion : Inter Gestion REIM, Société Anonyme au capital de 240 000 €, domiciliée 38 avenue de l'Opéra, 75002 PARIS, RCS Paris 345 004 436 (agrément de l'AMF n° GP 12000008 délivré le 29 février 2012).

Prix de souscription:

Les clés de répartition conseillées sont indiquées ci-après. Toutefois, chaque porteur de parts peut déterminer une autre valeur en considération des caractéristiques propres de son investissement et sous sa responsabilité.

DURÉE	CLÉS DE RÉPARTITION	PRIX DE SOUSCRIPTION
1 AN	95,00%	197,60 €
2 ANS	91,00%	189,28 €
3 ANS	86,50%	179,92 €
4 ANS	82,50%	171,60 €
5 ANS	78,50%	163,28 €
6 ANS	75,50%	157,04 €
7 ANS	72,50%	150,80 €
8 ANS	70,50%	146,64 €
9 ANS	67,50%	140,40 €
10 ANS	65,50%	136,24 €
11 ANS	64,50%	134,16 €
12 ANS	63,50%	132,08 €
13 ANS	61,50%	127,92 €
14 ANS	60,50%	125,84 €
15 ANS	59,50%	123,76 €
16 ANS	58,50%	121,68 €
17 ANS	57,50%	119,60 €
18 ANS	56,50%	117,52 €
19 ANS	55,50%	115,44 €
20 ANS	54,50%	113,36 €

Frais de souscription :

La Société de gestion perçoit de la SCPI une commission de souscription de 12% TTI* du prix de souscription.

* Commission de souscription de 12,00% TTI dont 10,00% TTI de frais de collecte et 2,00% TTI de commission de recherche foncière - Commissions exonérées de TVA conformément à l'article 261 C-1°-e du CGI.

En cas de modification du prix de la part :

Dans l'hypothèse où le prix de souscription de la part serait modifié entre le jour de la signature du bulletin de souscription et l'enregistrement de la souscription par la Société de gestion (dossier de souscription complet et réception de l'intégralité des fonds), le nombre de parts souscrites correspondra au montant de la souscription divisée par le prix de souscription en vigueur lors de l'enregistrement.

Minimum de souscription :

1 part.

Modalités de règlement :

Le règlement s'effectue à l'ordre de SCPI CRISTAL Life au moment de la souscription et pour la totalité du prix de souscription. Il est adressé au siège de la Société de gestion : 38 avenue de l'Opéra, 75002 PARIS. Le règlement correspondant doit être obligatoirement joint. En cas de crédit, la demande de prêt doit être envoyée simultanément à l'établissement préteur, le bulletin de souscription ne pouvant être enregistré qu'une fois l'accord de prêt et le versement obtenu. La Société de gestion ne pourra être tenue pour responsable de la mauvaise ou de la non transmission/réception des bulletins de souscription.

Jouissance des parts :

Les parts ou fractions de parts souscrites porteront jouissance au 1er jour du 6e mois qui suit la date d'enregistrement de la souscription sur le registre.

Votes et communications:

Les votes et les communications se feront par voie électronique.

Responsabilité des associés :

La responsabilité de chaque associé à l'égard des tiers est limitée au montant de sa part dans le capital.

Remboursement de l'épargne investie / revente des parts :

Le prix de retrait de la SCPI est de 183,04 € par part en pleine propriété. Ce prix correspond au montant de souscription en pleine propriété actuel de 208 € diminué de la commission de souscription de 24,96 €.

L'associé détenteurs de parts en pleine propriété qui souhaite se retirer, adresse sa demande à la Société de gestion.

Les modalités des conditions de souscription et de retrait sont précisées dans les statuts de la SCPI disponible sur le site www.inter-gestion.com ou sur simple demande après de la Société de gestion.

La Société de gestion ne garantit pas la revente des parts.

Gestion de la trésorerie :

Les revenus de capitaux mobiliers (intérêts, revenus distribués et revenus assimilés) perçus ou inscrits en compte à compter du 1er janvier 2018, sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) au taux global de 30% dont 12,8% pour l'impôt sur le revenu et 17,2% pour les prélèvements sociaux. Toutefois les contribuables qui y auraient intérêt pourront opter pour l'imposition de l'ensemble de leurs revenus mobiliers suivant le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Les revenus immobiliers (revenus fonciers et plus-values immobilières) sont exclus du champ d'application de l'imposition forfaitaire et imposés dans les conditions de droit commun.

Augmentation de capital

Le capital social est divisé en parts sociales de même valeur nominale émises en représentation des apports des associés.

Le capital social pourra augmenter jusqu'à un montant maximum de 450 000 000 € au moyen de versements successifs sans que l'assemblée générale extraordinaire des associés ait à en décider préalablement.

La Société de gestion constatera et arrêtera annuellement le montant de capital souscrit au jour de la clôture de chaque exercice.

L'assemblée générale extraordinaire des associés décidera, lorsque le capital statutaire aura été atteint, soit de maintenir la variabilité du capital et le cas échéant de fixer un nouveau montant de capital maximum, soit de procéder selon le droit commun par tranches d'augmentation de capital décidées préalablement, soit encore de ne plus procéder à de nouvelles augmentations du capital maximum. Dans le cas où l'assemblée générale extraordinaire des associés déciderait de procéder selon le droit commun par tranches d'augmentation de capital décidées préalablement, une nouvelle note d'information sera soumise au visa de l'AMF.

Mineurs et Majeurs protégés :

Le bulletin doit être établi au nom du mineur avec mention de sa situation juridique et signé par le représentant légal qui indique ses nom, prénom(s), qualité et domicile. Pour les majeurs protégés : remplir le formulaire au nom du majeur protégé, le faire signer par le tuteur ou le curateur et le majeur protégé. Joindre une copie du jugement de protection ainsi qu'une pièce d'îdentité du tuteur ou du curateur.

Épargne programmée, réinvestissement de dividendes et versements exceptionnels :

Les versements programmés à fréquence régulière (mensuelle, trimestrielle, semestrielle, annuelle) ou les versements exceptionnels s'effectuent par prélèvement sur le compte bancaire du souscripteur sous réserve de la transmission préalable à la Société de gestion Inter Gestion REIM du formulaire d'adhésion au plan d'épargne immobilier ou du formulaire de versement exceptionnel, accompagné d'un justificatif de domiciliation bancaire et du mandat SEPA dûment complété. L'adhésion doit être reçue au plus tard le 25 du mois en cours pour un premier prélèvement le 5 du mois qui suit la réception du dossier. À défaut, le premier prélèvement sera opéré le 5 du mois suivant. Le montant et la fréquence de mon épargne immobilière peuvent être modifiés ou mes prélèvements suspendus, à tout instant et sans frais, depuis mon espace privé ou en adressant ma demande à la Société de gestion par courrier simple ou par mail dans le même délai, pour une prise en compte sur le mois considéré.

Chaque prélèvement, réinvestissement de dividendes ou versement exceptionnel se traduit par une souscription de parts ou fractions de parts, au nom du souscripteur, en pleine propriété ou edémembrement temporaire (nue-propriété), selon les conditions de souscription de la part et les clés

CONDITIONS GÉNÉRALES

de répartition en vigueur au jour du prélèvement (et/ou du réinvestissement) et, le cas échéant, en fonction de la durée résiduelle du démembrement en nue-propriété.

Ainsi, vous devez avoir pris connaissance du DIC PRIIPS, de la Note d'information visée par l'Autorité des marchés financiers, des statuts, du dernier bulletin d'information et du dernier rapport annuel.

Durée du mandat :

Illimité et révocable à tout instant sans délai et sans frais.

Montant minimum du versement:

Minimum de 25 € par mois / 75 € par trim. / 150 € par sem. ou 300 € par an.

Condition d'adhésion:

L'adhérent doit au préalable détenir à minima une (1) part sociale de la SCPI en pleine propriété ou en démembrement temporaire (nue-propriété).

Épargne programmée, réinvestissement de dividendes et versement exceptionnel :

Chaque prélèvement, réinvestissement de dividendes ou versement exceptionnel se traduit par une souscription de parts ou fractions de parts, au nom du souscripteur, en pleine propriété ou en démembrement temporaire (nue-propriété), selon les conditions de souscription de la part et les clés de répartition en vigueur au jour du prélèvement (et/ou du réinvestissement) et, le cas échéant, en fonction de la durée résiduelle du démembrement en nue-propriété.

Ainsi, vous devez avoir pris connaissance du DIC PRIIPS, de la Note d'information visée par l'Autorité des marchés financiers, des statuts, du dernier bulletin d'information et du dernier rapport annuel.

Origine des fonds:

Contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, les établissements financiers et les professionnels du patrimoine sont dans l'obligation de vérifier l'origine légale des capitaux qui leur sont confiés. La Société de gestion se réserve le droit de demander tout justificatif complémentaire dans le cadre des versements récurrents effectués au démarrage du mandat ou durant sa durée. L'attestation d'origine des fonds est obligatoire pour toute souscription ou versement exceptionnel égal au supérieur à 60 000 € ; pour toutes souscriptions successives d'un montant global supérieur à 60 000 € dans les 6 derniers mois ou pour toute souscription complexe.

Impayés:

Dans l'hypothèse où, pour quelque raison que ce soit, le prélèvement ne peut être effectué en tout ou partie, à l'une quelconque des échéances prévues (compte non suffisamment approvisionné, compte fermé, etc.), la SCPI ne procèdera pas à la création de parts ou de fractions de parts correspondant au versement qui sera alors qualifié d'« Impayé ». Tout Impayé entrainer la suspension du présent mandat de prélèvement et, en conséquence, des versements programmés. S'il souhaite mettre en place à nouveau des versements volontaires programmés, le souscripteur devra alors le signifier depuis son espace privé ou en adressant sa demande à la Société de gestion.

Traitement par défaut :

En cas d'erreur ou d'omission sur le mandat de prélèvement, la Société de gestion informe le souscripteur. L'investissement est alors suspendu jusqu'à réception des nouvelles instructions ou compléments nécessaires de la part du souscripteur.

Relevé d'épargne :

Le relevé d'épargne est disponible sur l'espace client du site internet www.inter-gestion.com. Il est mis à jour pour chaque nouvelle souscription correspondant à chaque versement périodique. Un relevé d'épargne annuel récapitulatif est également mis à disposition des associés sur leur espace client.

Commercialisation:

Dans le cadre de la souscription de parts ou fractions de parts, la Société de gestion est susceptible de reverser une rétrocession des frais de collecte allant de 0 à 70% à des intermédiaires habilités.

Démarchage bancaire ou financier :

Le démarchage bancaire ou financier est réglementé par les articles L. 341-1 et suivants du Code monétaire et financier.

Données à caractère personnel :

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, et au Règlement Général de l'Union Européenne sur la Protection des Données (RGPD), les responsables conjoints de la collecte, du traitement et de l'utilisation de vos données personnelles sont les sociétés Inter Gestion REIM et Inter Gestion Groupe (ci-après les « Sociétés »).

Pour toute question ou requête concernant la protection des données personnelles traitées par nos Sociétés, le responsable de la protection des données peut être contacté via l'adresse e-mail suivante : cpo@inter-gestion. com ou encore par courrier à l'adresse Inter Gestion Groupe – Responsable des données personnelles – 38 avenue de l'Opéra, 75002 PARIS.

Les données personnelles qui peuvent être traitées par nos Sociétés sont les suivantes :

Identifiant client ; Etat-civil (Nom, prénom, sexe, date et lieu de naissance, nationalité) ; Carte d'identité ou passeport ; Numéro de téléphone ; Mail ; Profession ; Situation fiscale ; Identité et coordonnées du représentant ; Situation patrimoniale ; Origine des fonds ; Fiche connaissance ; Régime matrimonial ; RIB et coordonnées bancaires ; Mode de financement des produits ; Profil investisseur ; Personnalité politiquement exposée ; Avis sur les produits et services ;

Avec pour finalités l'exécution, la gestion des souscriptions à nos produits, l'information commerciale, le recueil et la gestion des avis des clients sur les produits et services, et la satisfaction de nos obligations légales et réglementaires.

La base juridique des traitements est l'exécution de nos obligations contractuelles et légales conformément à l'article 6 (b) et (c) du RGPD. Le traitement de vos données personnelles est ainsi nécessaire à la bonne exécution des souscriptions, sans lequel celles-ci ne sauraient être exécutées. Le refus du traitement ou l'opposition à celui-ci par la personne concernée peut entraîner le refus de la souscription.

Les enquêtes de satisfaction sont réalisées sur la base de l'intérêt légitime (article 6 (f) du RGPD) de nos Sociétés afin d'améliorer nos produits et services. La réponse du client aux enquêtes de satisfaction est facultative et n'affecte aucunement l'exécution et la gestion de ses souscriptions. Le client peut s'opposer à tout moment à la réception des enquêtes de satisfaction et au traitement de ses données personnelles à cette fin en (i) s'y opposant expressément dans le dossier de souscription en cochant la case prévue à cet effet, ou (ii) en suivant la procédure de désinscription prévue dans chaque message de sollicitation, ou (iii) en adressant une demande à cpo@inter-gestion.com. Le client peut également s'opposer à la conservation de ses avis précédents en adressant une demande à cpo@inter-gestion.com.

(i) Dans l'hypothèse où je ne souhaite pas recevoir d'enquêtes de satisfaction afin de donner mon avis sur les produits et services d'Inter Gestion REIM et d'Inter Gestion Groupe, je coche la case.

La conservation et le traitement des données - à l'exception de celles relatives aux avis sur les produits et services - auront lieu en base active pour la durée nécessaire à l'exécution et la gestion de votre souscription. Les données sont conservées en archivage pendant une durée additionnelle de cinq (5) ans après l'expiration de la durée de conservation en base active à des fins probatoires et pour respecter les délais de conservation imposés par les obligations légales et réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Les données relatives aux avis sur les produits et services sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation de l'objectif de l'enquête de satisfaction ou jusqu'à l'exercice du droit d'opposition du client.

Le cas échéant, la durée pourra être celle imposée par toute obligation légale ou réglementaire. Ces durées de conservation sont stipulées sous réserve de l'exercice conforme des droits des personnes concernées.

Conformément aux articles 12 à 22 du RGPD, la personne concernée par le traitement dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de limitation aux traitements, d'effacement, et à la portabilité des données. En cas d'exercice d'un droit, nos Sociétés seront tenues de répondre dans un délai d'un (1) mois maximum à compter de la réception de la demande; ou dans un délai de trois (3) mois compte tenu de la complexité et du nombre de demandes.

L'accès aux données personnelles des clients est strictement limité à nos services internes, habilités en raison de leurs fonctions et tenus à une obligation de confidentialité. Les données collectées sont également communiquées aux sociétés civiles de placement immobilier pour lesquelles le client a souscrit, et à des agrégateurs de données financières permettant au conseiller en investissement financier du client d'accéder à ses données. Les données du client peuvent également être transmises à un prestataire chargé d'effectuer les enquêtes de satisfaction auprès des clients en qualité de sous-traitant pour le compte de nos Sociétés. En dehors des cas énoncés ci-dessus, nos Sociétés s'engagent à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers à vos données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Le client est en droit de présenter toute réclamation relative aux traitements de ses données auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

· Paraphe(s

CRISTAL Life

Société civile de placement immobilier à capital variable • VISA de l'AMF délivré sur la note d'information SCPI n° 24-01 du 13/09/2024 • RCS PARIS : 894 392 273 • 38 avenue de l'Opéra, 75002 PARIS.

Inter Gestion REIM

38 avenue de l'Opéra, 75002 PARIS • Tél : 01 43 12 52 52 • SA au capital de 240 000 € • Code APE 6630Z • N° SIRET 345 004 436 00068 • Société de gestion agréée en France sous le n° GP 12000008 et réglementée par l'AMF.